

Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que le programme de Soins Infirmiers (180.A0).

Approbation ministérielle : le 12 avril 2001 ; révisé en février 2002

<b>Titre :</b> Sciences humaines, profil Administration	<b>Unités :</b> 56,66
<b>No :</b> 300.32	<b>Cohorte :</b> 2009-2011
<b>Conditions particulières d'admission :</b> Math. 526 ou 536	<b>Nbr d'hres :</b> 1365

<b>SESSION 1 AUTOMNE 2009</b>		<b>Compétence(s)</b>	<b>Pond.</b>	<b>Unités</b>
<b>Formation générale commune, propre et complémentaire</b>				
109-103-02	Santé et activité physique	0064	1-1-0-1	1,00
340-103-04	Philosophie et rationalité	00B1	3-1-0-3	2,33
601-101-04	Écriture et littérature	0001	2-2-0-3	2,33
<b>Formation spécifique</b>				
201-103-RE 4	Calcul I (Préalable : Math. 526 ou 536 du sec.)	022X	3-2-0-3	2,66
350-102-RE	Initiation à la psychologie	022K	2-1-0-3	2,00
401-22N-SW	Initiation à l'administration (CR : 401-22R-SW)	022N	2-2-0-4	2,66
401-22R-SW	Comptabilité financière (CR : 401-22N-SW)	022R	2-2-0-4	2,66
			<u>15-11-0-21</u>	<u>15,66</u>
<b>SESSION 2 HIVER 2010</b>		<b>Compétence(s)</b>	<b>Pond.</b>	<b>Unités</b>
<b>Formation générale commune, propre et complémentaire</b>				
109-104-02	Objectifs personnels et activité physique	0065	0-2-0-1	1,00
340-102-03	Philosophie : L'être humain (Préalable : 340-103-04)	000E	3-0-0-3	2,00
601-102-04	Littérature et imaginaire (Préalable : 601-101-04)	0002	3-1-0-3	2,33
604-100-03	Anglais, langue seconde [ou 604-101-03 ou 604-102-03]	0015 OU 0007 OU 0008	2-1-0-3	2,00
<b>Formation spécifique</b>				
201-203-RE 4	Calcul II (PA : 201-103-RE)	022Y	3-2-0-3	2,66
360-300-RE	Méthodes quantitatives en sciences humaines	022P	2-2-0-2	2,00
401-22S-SW	Initiation au marketing (PR : 401-22N-SW)	022S	2-1-0-4	2,33
			<u>15-9-0-19</u>	<u>14,33</u>
<b>SESSION 3 AUTOMNE 2010</b>		<b>Compétence(s)</b>	<b>Pond.</b>	<b>Unités</b>
<b>Formation générale commune, propre et complémentaire</b>				
601-103-04 3	Littérature québécoise (PA : 601-102-04)	0003	3-1-0-4	2,66
604-PRE-SW	Anglais, langue seconde [604-GWP-03 ou 604-GWR-03 ou 604-GWU-SW] (Préalable : 604-100 ou 101 ou 102-03)	0016 OU 000M OU 000N)	3-0-0-3	2,00
FGC-001-SW 1	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		3-0-0-3	2,00
<b>Formation spécifique</b>				
201-105-RE 4	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle (Préalable : Math. 526 ou 536 du sec.)	022Z	3-2-0-3	2,66
300-300-RE	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines	022Q	2-2-0-2	2,00
330-910-RE	Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale	022L	2-1-0-3	2,00
601-888-02	Épreuve uniforme de français			
			<u>16-6-0-18</u>	<u>13,33</u>
<b>SESSION 4 HIVER 2011</b>		<b>Compétence(s)</b>	<b>Pond.</b>	<b>Unités</b>
<b>Formation générale commune, propre et complémentaire</b>				
109-105-02	Habitudes de vie (Préalables : 109-103-02; 109-104-02)	0066	1-1-0-1	1,00
340-GWP-03 3	Philosophie et éthique (Préalable : 340-103-04; PR : 340-103-04)	000T	3-0-0-3	2,00
601-GWP-04 2,3	Production de discours (PA : 601-103-04)	000K	2-2-0-2	2,00
FGC-002-SW 1	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		1-2-0-3	2,00
<b>Formation spécifique</b>				
300-302-RE	Démarche d'intégration en sciences humaines (PA : un minimum de 8 cours en formation spécifique des 3 sessions précédentes)	022T	1-3-0-2	2,00
383-920-RE	Initiation à l'économie globale	022M	2-1-0-3	2,00
401-22U-SW	Les affaires et le droit (PR : 401-22R-SW ou 401-22S-SW)	022U	2-1-0-4	2,33
990-300-A0	Épreuve (activité) synthèse			
			<u>12-10-0-18</u>	<u>13,33</u>

*Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que le programme de Soins Infirmiers (180.A0).*

Préalable :	déterminé par le Ministre et dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce préalable
CR :	corequis (cours qui doivent se suivre à la même session)
PA :	prérequis absolu (dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
PR :	prérequis relatif (obligation d'obtenir une note minimum de 50% pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
(1/?):	nombre d'activités pour l'atteinte totale de la compétence

1. L.M. = Langue moderne. Le Collège peut offrir Espagnol 1 et 2, le premier étant préalable au deuxième.
2. Dans le cas où l'étudiant agit à titre de pair aidant au Centre d'aide en français, ce cours pourrait être suivi à la même session que "Littérature et imaginaire" (601-102-04) ou que "Littérature québécoise" (601-103-04).
3. Exceptionnellement et pour des raisons majeures de cheminement scolaire, ce prérequis pourrait ne pas être exigé.
4. Cours correspondant aux structures d'accueil universitaires.

Grille approuvée le 2 février 2009

## Cours numéro et description

### 109-103-02 Santé et activité physique

Ce cours a comme cible principale de "se situer"; il est une piste de conscience par l'étudiant de la qualité de sa pratique d'activité physique en lien avec les autres habitudes de vie qui ont une forte incidence sur sa santé.

Les cours théoriques portent sur les connaissances en matière de prévention et renseignent l'étudiant sur la relation entre les habitudes de vie et la santé globale. Ce contenu théorique est ainsi considéré lors de l'évaluation finale.

Sur le plan physique, à partir de différents tests normalisés, l'étudiant définit ses capacités et ses besoins de changement dans sa pratique d'activité physique ainsi que dans ses autres habitudes de vie.

(À partir d'une approche sécuritaire et dans le respect de ses capacités, l'étudiant expérimente diverses méthodes d'entraînement animées par l'enseignant. Finalement, l'étudiant pratique son entraînement de façon plus autonome, en réalisant un programme pendant quatre semaines. À la fin de la session, l'étudiant évalue la qualité et les impacts sur la santé de son programme d'entraînement ainsi que des autres habitudes de vie.)

### 109-104-02 Objectifs personnels et activité physique

Après avoir établi son niveau de départ, l'étudiant choisit ses objectifs pour améliorer ses habiletés dans l'activité de son choix. L'auto-évaluation selon des critères précis : pré-tests, post-tests, identification de correctifs et d'exercices appropriés sont compilés sur des fiches selon une démarche efficace qu'il importe de maîtriser pour la réussite du cours.

Les connaissances théoriques, l'application des règlements et de la sécurité, l'expression d'attitudes propices à la pratique de l'activité sont importantes dans la réussite du cours et font partie de l'évaluation.

### 109-105-02 Habitudes de vie

L'étudiant réalise l'intégration des deux derniers cours (ensembles 1 et 2) en prenant en charge sa pratique raisonnable d'activités physiques dans une perspective de santé. Ainsi l'étudiant démontre sa capacité à gérer efficacement son programmes personnel d'activités physiques (supervisé et non supervisé) qu'il oriente selon des objectifs précis de condition physique. La poursuite de l'atteinte d'un standard moyen de condition physique ou l'amélioration significative de celle-ci constitue un enjeu de premier plan.

### 201-103-RE Calcul I

Variables et fonctions, limites, continuité, dérivée d'une fonction, formules de dérivation, analyse des fonctions, applications diverses de la dérivée, différentielles et introduction aux éléments de calcul intégral.

### 201-105-RE Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Ce cours consiste à étudier des notions de calcul matriciel, de résolution de systèmes d'équations linéaires, de géométrie vectorielle, d'algèbre linéaire ainsi que de droites et de plans.

### 201-203-RE Calcul II

- Reconnaître les cas d'indétermination et pouvoir utiliser les techniques permettant de solutionner de tels problèmes.
- Maîtriser les techniques d'intégration.
- Appliquer l'intégrale définie à différentes situations concrètes.
- Solutionner certaines équations différentielles.
- Savoir développer une fonction en série de puissance.

### 300-300-RE Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines

La recherche scientifique peut être perçue comme une aventure à la fois pleine d'expériences et d'activités. Elle ne se vit pas au hasard, mais suit une démarche particulière faite de précision, de méthode et d'objectivité. L'aventure scientifique est à la fois exigeante et passionnante. Exigeante, car elle demande des efforts soutenus, de l'imagination, de l'ingéniosité, de la persévérance et de la maîtrise. Passionnante, car elle procure la joie de la découverte, la sensation d'acquérir de nouvelles habiletés, le plaisir de progresser et la grande satisfaction d'avoir conduit un projet d'envergure à terme.

### 300-302-RE Démarche d'intégration en sciences humaines

Ce cours, porteur de l'activité synthèse de programme, se veut l'aboutissement de la formation collégiale en sciences humaines. Il commande l'intégration d'acquis selon une démarche explicite sur le terrain. Par le biais d'activités d'insertion dans le milieu, l'étudiant sera à même de récolter et de vivre de nouvelles expériences d'où il sera appelé à faire des liens avec différents cours de sa formation en sciences humaines, tout en bénéficiant d'un suivi individualisé du professeur et du support de ses confrères.

## Cours numéro et description

### **330-910-RE** *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale*

Ce cours veut permettre à l'étudiant un contact avec l'histoire, science du temps de l'humanité, dans sa globalité et sa longue durée. Il vise à mieux comprendre le monde actuel par l'étude d'une civilisation aux lointaines racines, celle de l'Occident, à définir son cadre géographique et sa progression dans le temps, à privilégier des faits de civilisation plutôt que l'histoire événementielle. Cette orientation permet à l'étudiant à la fois d'approfondir la méthode historique (synthèse), de découvrir son appartenance à une évolution humaine spécifique et, enfin, de développer son esprit critique vis-à-vis une civilisation qui persiste à vivre en lui et hors de lui, et qui lui survivra longtemps encore.

### **340-102-03** *Philosophie : L'être humain*

Les éléments de cette compétence consistent à :

- être capable de caractériser quelques conceptions modernes et contemporaines de l'être humain;
- situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants;
- montrer l'importance pour la pensée et l'action de certaines conceptions de l'être humain.

### **340-103-04** *Philosophie et rationalité*

La compétence de ce cours consiste à pouvoir traiter une question philosophique d'une façon rationnelle. Les éléments de cette compétence consistent à être capable :

- de distinguer la philosophie des autres discours sur le réel;
- d'élaborer une argumentation valable sur une question philosophique;
- de présenter la contribution de philosophes gréco-latins au traitement de questions philosophiques.

### **340-GWP-03** *Philosophie et éthique*

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine, voilà la compétence visée par ce cours.

Pour avoir cette compétence, il faut être capable :

- de dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques;
- de présenter et d'appliquer des théories éthiques à des situations actuelles;
- de prendre position sur un problème éthique et de la justifier rationnellement.

### **350-102-RE** *Initiation à la psychologie*

Ce cours permettra à l'étudiant de s'initier à la psychologie comme science, en explorant les grandes écoles de pensée, les théories de base dans les principaux secteurs de recherche et d'application de la psychologie contemporaine. L'étudiant pourra mieux comprendre le comportement humain par l'étude de ses différentes facettes : interaction, comportement, sensation, perception, intelligence et apprentissage, motivation et émotion, personnalité.

### **360-300-RE** *Méthodes quantitatives en sciences humaines*

Rendre l'étudiant apte à lire des documents dans lesquels on présente des résultats statistiques relevant du domaine de l'administration et, éventuellement, de produire lui-même ce genre de documents en respectant les étapes exigées dans les études quantitatives.

### **383-920-RE** *Initiation à l'économie globale*

Ce cours permet aux étudiants de cerner les principales théories économiques du XXe siècle : le libéralisme, le keynésianisme, le monétarisme et le néolibéralisme dans leurs tentatives pour gérer les problèmes du chômage et de l'inflation. Ce cours touche également les problèmes propres aux gouvernements dans leurs tentatives d'intervention économique dans un monde où la mondialisation impose ses limites.

### **401-22N-SW** *Initiation à l'administration*

Définir l'administration; reconnaître les objectifs de toute entreprise, décrire leurs structures juridiques, connaître les différentes fonctions et leurs interrelations.

### **401-22R-SW** *Comptabilité financière*

Le cours de Comptabilité financière initie les étudiants à la comptabilité, ce qui comprend la tenue de livres comptables et la préparation des états financiers de petites entreprises de services.

### **401-22S-SW** *Initiation au marketing*

Ce cours d'introduction aux principes de base du marketing permettra aux étudiants de première année de comprendre les fondements sur lesquels reposent les stratégies de mise en marché des biens et services que nous consommons.

## Cours numéro et description

### **401-22U-SW Les affaires et le droit**

Ce cours vise à sensibiliser et à familiariser l'étudiant avec les différentes législations régissant la société en général et le monde des affaires en particulier et à lui faire prendre conscience des influences de l'environnement légal dans la vie de tous les jours tant à titre individuel qu'au niveau commercial.

### **601-101-04 Écriture et littérature**

Ce cours a pour objet l'étude de l'analyse littéraire appliquée à des textes de la Renaissance, du XVIIe et du XVIIIe siècles ou à des textes contemporains.

### **601-102-04 Littérature et imaginaire**

Ce cours a pour objet l'étude de la dissertation appliquée aux courants littéraires français du XIXe siècle, c'est-à-dire le romantisme, le réalisme et le symbolisme.

### **601-103-04 Littérature québécoise**

Ce cours a pour objet l'étude de l'essai critique appliquée à la littérature québécoise.

### **601-888-02 Épreuve uniforme de français**

Vous trouverez la description de cette épreuve dans Informations complémentaires/Épreuve uniforme de français.

### **601-GWP-04 Production de discours**

Ce cours a pour objet la création de situations de communication(s) écrite(s) ou orale(s). L'étudiant doit apprendre à s'exprimer correctement selon des règles du code écrit autant que du code parlé.

### **604-100-03 Anglais, langue seconde**

This basic course includes the acquisition of the four linguistic skills in spoken and written English.

### **604-PRE-SW Anglais, langue seconde**

Communication in English in a simple manner, using current vocabulary and expressions related to the student's field of study. This course is technically oriented.

### **990-300-A0 Épreuve (activité) synthèse**

Vous trouverez la description de cette épreuve dans Informations complémentaires/Épreuve synthèse de programme.

### **FGC-001-SW Formation générale complémentaire**

### **FGC-002-SW Formation générale complémentaire**

# Épreuve uniforme de français

## (601-888-02)

### **Quel est le but de l'épreuve uniforme de français?**

Le but de l'épreuve uniforme est de vérifier que les élèves possèdent, au terme des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

### **Quelle est la nature de l'épreuve uniforme?**

Les élèves doivent rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels ils appuient leur réflexion. Les élèves disposent de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes littéraires qui leur sont proposés et pour rédiger un texte de 900 mots.

### **Qu'est-ce qu'une dissertation critique?**

La dissertation critique est un exposé écrit et raisonné sur un sujet qui porte à discussion. Dans cet exposé, les élèves doivent prendre position sur le sujet proposé, soutenir leur point de vue à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves tirées des textes qui leur sont proposés et de leurs connaissances littéraires. Elle intègre les habiletés des trois cours de la formation générale commune : analyser, dissenter, critiquer.

### **Qui doit passer l'épreuve uniforme de français?**

**Tous les élèves** qui, à compter de l'automne 1994, ont été admis par un établissement d'enseignement collégial à un programme d'études conduisant à l'obtention du DEC, que ce soit un programme de formation préuniversitaire ou technique, **doivent**, conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC), **réussir** l'Épreuve uniforme de français.

### **Les élèves sont-ils obligés de réussir l'épreuve uniforme pour obtenir leur DEC?**

**Oui.** La réussite de l'épreuve uniforme étant liée à la sanction des études, tout élève qui termine son programme après le 1<sup>er</sup> janvier 1998 doit avoir réussi l'épreuve uniforme pour obtenir son DEC. L'obligation de réussir l'épreuve uniforme est donc liée au moment où l'élève termine son programme et non au moment où il le commence.

### **À quelles conditions doivent satisfaire les élèves pour être admissibles à l'épreuve?**

Les élèves doivent avoir réussi deux des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature et être en voie de compléter le troisième au moment de l'inscription à l'épreuve.

### **Que signifie « être en voie de compléter le troisième cours de formation générale commune au moment de l'inscription à l'épreuve uniforme » ?**

Cette expression signifie que, au moment de l'inscription à l'épreuve, les élèves doivent encore être présents au cours. Cette inscription a lieu environ trois semaines avant la date de l'épreuve. Ainsi, les élèves qui ont abandonné ce cours ne sont pas admissibles à l'épreuve uniforme.

### **Quelles sont les conséquences d'un échec à l'épreuve uniforme sur les demandes d'admission à l'université?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, les élèves doivent réussir l'épreuve uniforme pour obtenir leur DEC ET pour être admis à l'université.

*Réf.* : [http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Eprv\\_uniforme/Mfrançais.asp](http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Eprv_uniforme/Mfrançais.asp)

# Épreuve synthèse de programme (990-???-SW)

## **Qu'est-ce que l'épreuve (activité) synthèse de programme?**

L'ÉSP (ASP) est une évaluation effectuée durant ou à la fin de la dernière session d'études dans un programme. Elle permet d'évaluer ce que l'étudiant a appris et intégré durant ses études dans le programme.

## **Sur quoi porte cette épreuve?**

Selon l'article 25 du *Règlement sur les études collégiales*, l'ÉSP (ASP) vérifie l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme.

## **L'épreuve (activité) synthèse de programme est-elle obligatoire?**

**Oui.** L'ÉSP (ASP) est obligatoire pour tout étudiant d'un programme préuniversitaire ou technique qui termine ses études collégiales.

## **Peut-on être exempté de cette épreuve?**

**Non.** L'obligation de se soumettre à l'ÉSP (ASP) a été déterminée par le ministère de l'Éducation.

## **Quelle forme aura l'épreuve (activité) synthèse de programme?**

L'ÉSP (ASP) prendra une forme variable selon les programmes d'études. Elle pourra être associée à un ou plusieurs cours du programme. Les professeurs de votre programme vous donneront toutes les indications pertinentes sur votre épreuve (activité) synthèse de programme.

## **Qui corrigera cette épreuve (activité) et quels critères de correction seront utilisés?**

L'ÉSP (ASP) sera corrigée par des professeurs du Collège enseignant dans votre programme. Les critères d'évaluation dépendront de la forme de votre ÉSP (ASP). Les indications relatives à ces critères vous seront communiquées par vos professeurs.

## **Quand serez-vous informés par rapport à votre ÉSP (ASP)?**

Vos professeurs vous communiqueront toutes les informations pertinentes quant aux modalités entourant votre ÉSP (ASP)

## **Les résultats obtenus à l'ÉSP (ASP) apparaîtront-ils au bulletin?**

**Oui.** Votre bulletin comportera une mention « réussite » ou « échec ». Cette information sera transmise au Ministère.